

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
MAIRIE
16, rue Henri Menant
72310 LA CHAPELLE HUON
Tél. : 02.43.35.34.03
Fax : 02.43.35.54.35
E-mail : mairie.chapellehuon@wanadoo.fr

INVITATION



Madame, Monsieur, Cher(ère)s Administré(e)s,

L'année dernière, en raison de la crise sanitaire « Covid 19 » la municipalité n'avait pu honorer le repas des aînés.

En cette année 2022, le Conseil Municipal souhaite vous convier au traditionnel banquet communal qui aura lieu le :

Le vendredi 11 novembre 2022 à 12h30
à la Salle Communale

Pour information, votre conjoint ou conjointe est également convié(e) même s'il (elle) n'atteint pas l'âge requis, moyennant une participation de 25 €.

Afin de pouvoir organiser au mieux ce repas, nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et l'adresser au secrétariat de la mairie impérativement avant le :

12 octobre 2022*

(* réponse à rendre rapidement suite à la demande du traiteur Joubert pour leur organisation)



Attention : Toute réponse non rendue avant cette date sera considérée comme négative et aucun rappel ne sera fait.

✂*****

RÉPONSE

Monsieur

Madame :

NOM : _____

NOM : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Participera

Participera

Ne pas participera

Ne pas participera

Payant

Payant